

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

## Note brève et synthétique

Conseil Métropolitain du 23 06 2022

Les comptes 2021 clôturent à 538,5 M€ dont 401,2 M€ consacrés aux projets et actions (229,9 M€ en fonctionnement et 171,3 M€ en investissement).

Parmi les principaux investissements 2021, on peut citer :

- CO'Met (49,4 M€),
- les voiries communales et métropolitaines (40,2 M€),
- l'assainissement (14,5 M€),
- la gestion de l'eau potable (7,4 M€),
- les acquisitions de bus électriques et hybrides (10,5 M€),
- les premières opérations de rénovation urbaine ANRU 2 (4,3 M€).

S'agissant de la situation financière de la Métropole, les décisions prises en 2021 concernant la fiscalité visant à conforter les équilibres du budget principal conjuguées à la reprise de l'activité aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2021 ont produit leurs effets avec une épargne disponible tous budgets confondus redressée d'environ 10 M€.

Ainsi, le bon niveau d'épargne disponible (46,1 M€) a contribué efficacement au financement d'un important volume d'investissements (171,3 M€) qui a toutefois nécessité de recourir à l'emprunt à hauteur de 85 M€ (dont 67 M€ pour le budget principal).

Les efforts et économies consentis au budget 2022 permettront de conforter cette tendance de consolidation de l'épargne disponible et la prudence doit encore rester de mise dans un environnement économique encore très incertain (inflation, hausse des taux d'intérêts, ralentissement de la croissance,...).

Ainsi, c'est en continuant d'appliquer une stratégie de gestion rigoureuse que la Métropole pourra continuer d'investir pour le développement de son territoire et le bien-être de ses habitants et mettre en œuvre ses ambitions en matière de transition écologique.

## PREAMBULE

Au moment de la préparation du budget 2021, constat était fait que les effets de la crise sanitaire sur les finances de la Métropole, conjugués à l'exercice de nouvelles compétences depuis la transformation en Métropole et le projet Métropolitain engagé, ont fragilisé les équilibres financiers du budget principal.

En effet, les compétences de la Métropole ont fortement évolué depuis 2017 et cela a conduit à interroger la répartition des ressources fiscales pour le financement des compétences. Dans le même temps, il a été convenu que les ménages les plus modestes devaient être préservés en assurant la plus juste contribution pour les services de proximité dont ils bénéficient (taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance d'assainissement) tout en renforçant le financement des compétences récemment transférées et le développement de la Métropole.

Ces éléments ont conduit le conseil métropolitain à décider la mise en œuvre, dès 2021, de modifications de fiscalité destinées à renforcer le budget principal :

- Baisser le taux de TEOM de 33 %, le faisant passer de 8,73 % à 5,80 %
- Baisser le tarif de redevance d'assainissement de 25%, le faisant passer de 1,92€ HT/m<sup>3</sup> à 1,44€ HT/m<sup>3</sup>
- Procéder, en parallèle, à une évolution du taux de taxe foncière sur le foncier bâti pour le porter à 5,71 % correspondant en moyenne à une augmentation de cotisation foncière (y compris TEOM) de l'ordre de 3%

Cette évolution s'est avérée, au global, neutre ou avec une économie pour une majorité de contribuables, à l'exception des propriétaires non occupants.

## PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 PAR GRANDES MASSES : Budget principal et budgets annexes

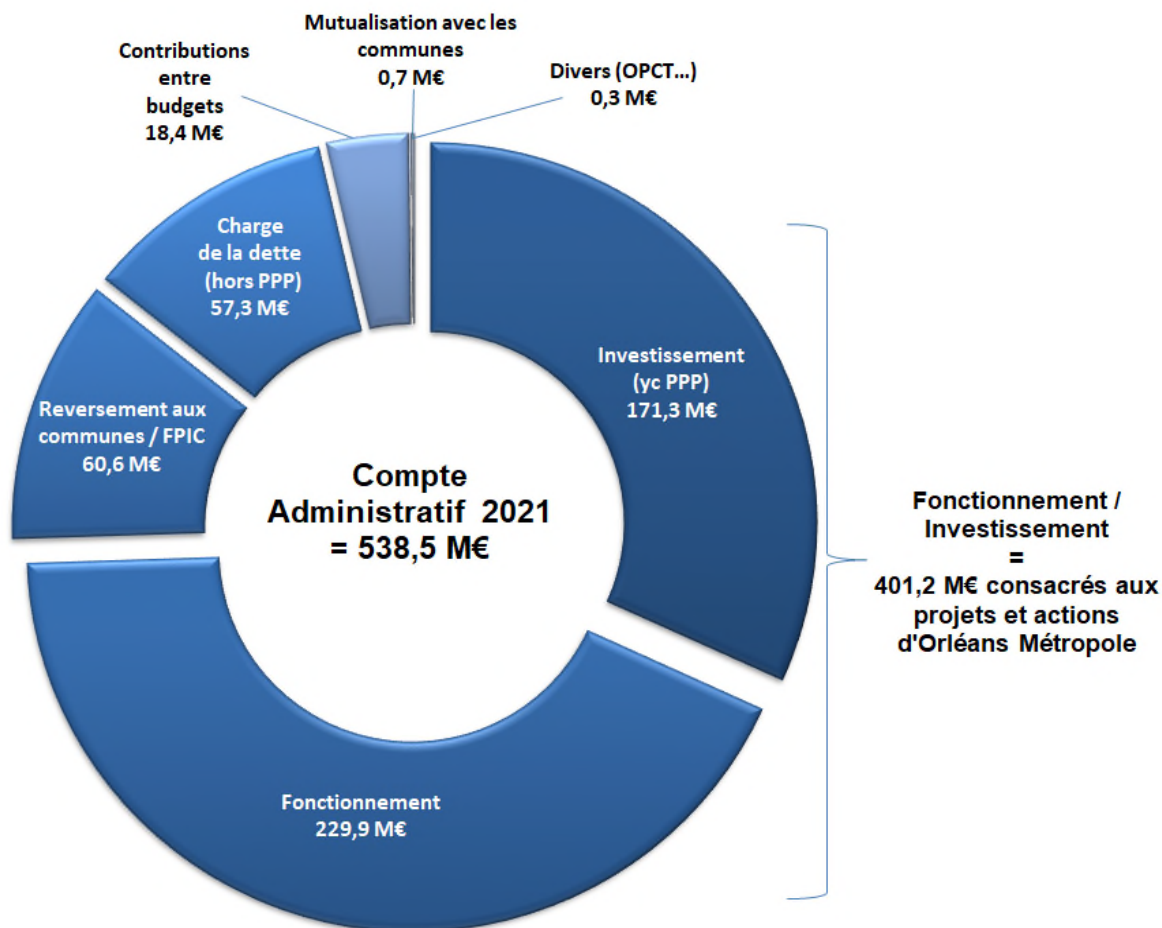
La présentation consolidée permet d'apprécier l'ensemble des réalisations de l'exercice, alors même que, conformément à la réglementation comptable, les actions et projets de la Métropole sont comptabilisés au sein d'un budget principal et de onze budgets annexes (assainissement, transport, crématorium, parkings, pépinières d'entreprises, centre de formation d'apprentis, ZAC du Parc Technologique d'Orléans Charbonnière, marché de gros, ZAC en régie, eau potable et Parc Floral).

Les mouvements internes entre budgets ne sont pas retraités ; ils concernent soit des opérations de nature patrimoniale (transferts d'actifs entre budgets et régularisations comptables), soit des subventions ou participations versées par un budget à un autre (répartition des charges indirectes, subventions d'équilibre).

<b>1/ RESULTATS COURANTS ET CUMULES</b>	<b>CA 2019</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Réelles)	398,2 M€	392,7 M€	398,3 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Ordres)	10,3 M€	12,0 M€	12,0 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Réelles)	-308,5 M€	-319,1 M€	-311,8 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Ordres)	-28,5 M€	-30,9 M€	-31,3 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>71,4 M€</b>	<b>54,7 M€</b>	<b>67,1 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	23,7 M€	13,7 M€	18,1 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>95,2 M€</b>	<b>68,3 M€</b>	<b>85,3 M€</b>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	179,1 M€	225,6 M€	185,6 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	28,6 M€	31,2 M€	33,6 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	-198,6 M€	-211,2 M€	-226,7 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	-10,3 M€	-12,3 M€	-14,2 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1,2 M€</b>	<b>33,3 M€</b>	<b>-21,7 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-57,1 M€	-58,3 M€	-24,5 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-58,3 M€</b>	<b>-25,0 M€</b>	<b>-46,2 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2019</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
RECETTES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	0,3 M€	1,0 M€	1,5 M€
DEPENSES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	-3,4 M€	-1,5 M€	-0,7 M€
<b>SOLDE DES REPORTS DE FONCTIONNEMENT (ZAC/PTOC)</b>	<b>-3,1 M€</b>	<b>-0,5 M€</b>	<b>0,8 M€</b>
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	64,1 M€	131,5 M€	127,8 M€
RECETTES D'EMPRUNT REPORTEES EN N+1	225,9 M€	264,2 M€	246,4 M€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-308,1 M€	-419,4 M€	-391,5 M€
<b>SOLDE DES REPORTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-18,1 M€</b>	<b>-23,7 M€</b>	<b>-17,3 M€</b>
<b>3/ AFFECTATION ET REPORT A NOUVEAU</b>	<b>CA 2019</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST	81,5 M€	50,7 M€	64,2 M€
RETRAITEMENT COMPTABILISATION ICNE ANTERIEURS (NON BUDGETAIRE)	0,0 M€	0,5 M€	0,0 M€
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST RETRAITEE	81,5 M€	50,2 M€	64,2 M€
RESULTAT A REPORTER EN FONCTIONNEMENT	13,7 M€	18,1 M€	21,1 M€

Sur un budget global de 538,5 M€, Orléans Métropole a consacré :

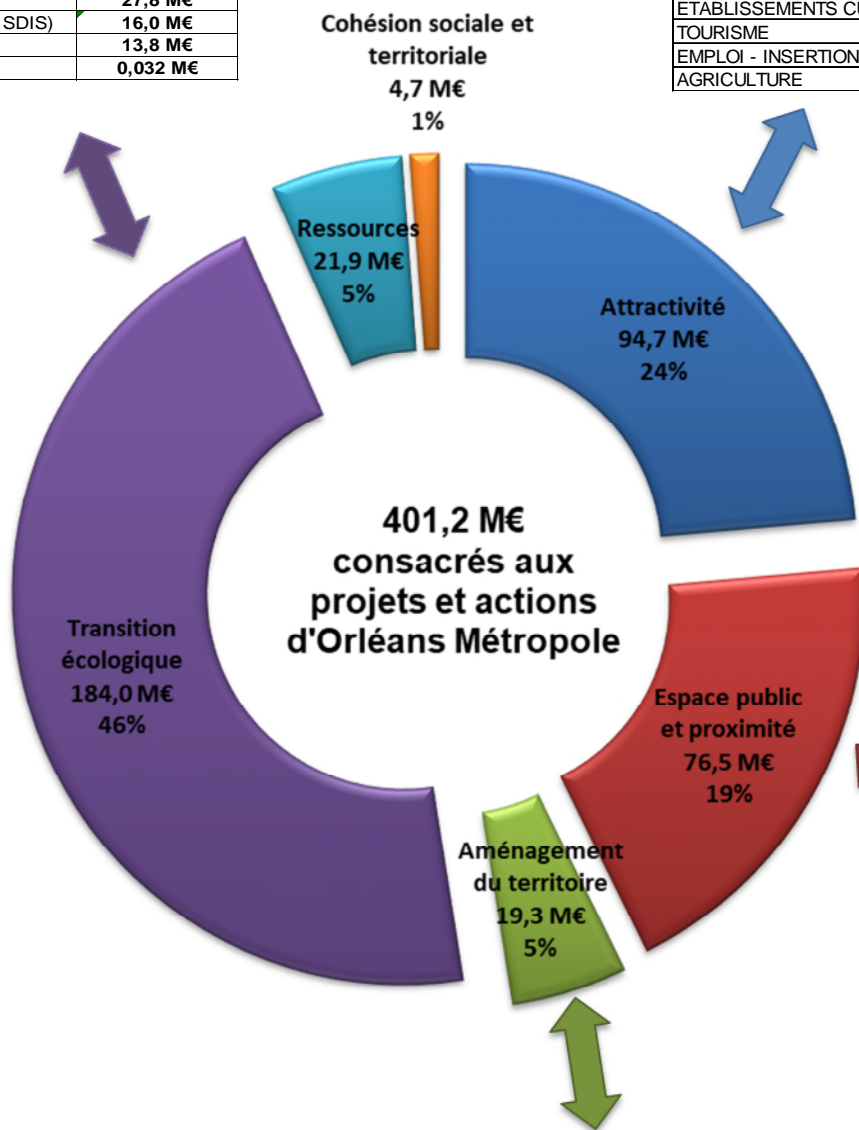
- 401,15 M€ aux différents projets et actions (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)
- 137,36 M€ aux versements aux communes, à la contribution au fonds national de péréquation intercommunale et communale, au remboursement de la dette et aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes.



Sur un budget réalisé à hauteur de 538,5 M€ de dépenses réelles, Orléans Métropole a consacré 401,2 M€ aux projets et actions qui se répartissent de la manière suivante :

TRANSITION ECOLOGIQUE	ACTIONS ET PROJETS 2021
MOBILITE - TRANSPORTS	95,4 M€
GESTION DES DECHETS	31,0 M€
ASSAINISSEMENT	27,8 M€
ENVIRONNEMENT (dont SDIS)	16,0 M€
EAU	13,8 M€
RESEAUX	0,032 M€

ATTRACTIVITE	ACTIONS ET PROJETS 2021
ECONOMIE - NUMERIQUE - DYNAMISATION COMMERCE ET CENTRE	61,0 M€
ENSEIGNEMENT SUP - RECHERCHE	14,8 M€
ETABLISSEMENTS CULTURELS ET SPORTS	8,0 M€
TOURISME	5,7 M€
EMPLOI - INSERTION	4,8 M€
AGRICULTURE	0,5 M€



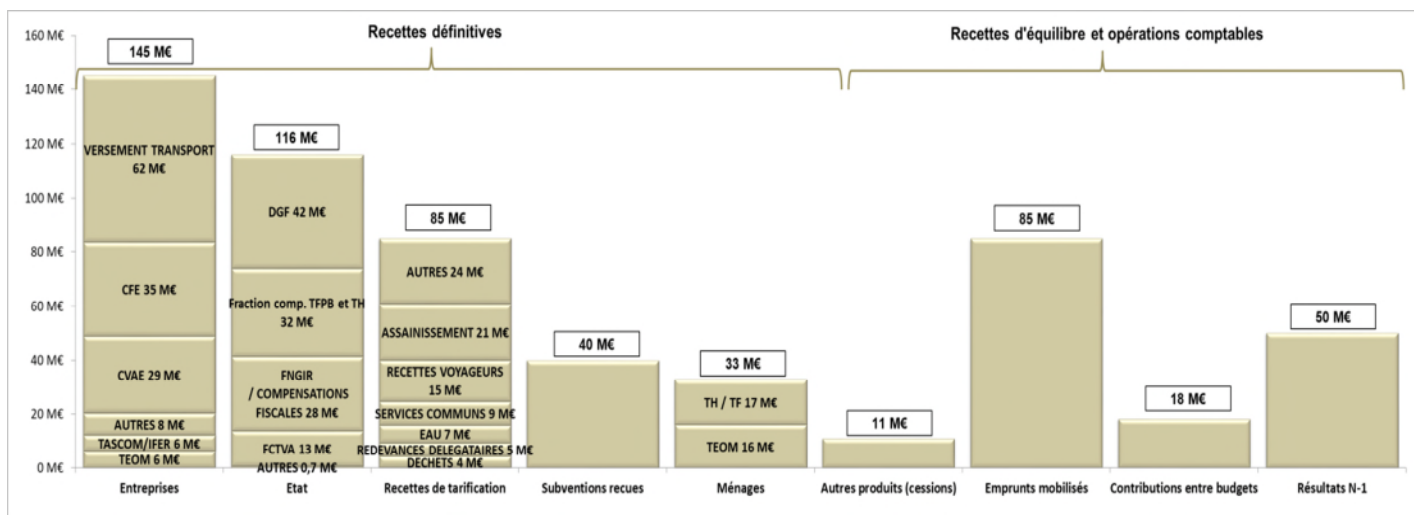
ESPACE PUBLIC ET PROXIMITE	ACTIONS ET PROJETS 2021
INFRASTRUCTURE - ESPACE PUBLIC	76,5 M€

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	ACTIONS ET PROJETS 2021
HABITAT - RENOUV. URBAIN	9,4 M€
AMENAGEMENT URBAIN	6,8 M€
PROJET LOIRE	2,7 M€
INTERIVES	0,4 M€

Parmi les projets d'équipement (>0,5M€) en 2021, figurent :

Libellé opération	Dépenses
CO'MET	49,38 M€
INFRASTRUCTURES DES COMMUNES	29,22 M€
INFRASTRUCTURES METROPOLE	11,27 M€
CONV ELECT ACQUISITION BUS	10,54 M€
ANRU 2	4,33 M€
REHABILITATION RESEAUX UNITAIRES ET EU	3,69 M€
TRA-CONV ELECT DEPOTS BUS EXISTANTS	3,45 M€
ECOLE ISC PARIS	2,82 M€
TRAVAUX USINE DECARBONATATION	2,82 M€
REHABILITATION COURANTES CANALISATIONS	2,60 M€
TRA - ACQUISITION BUS THERMIQUES	2,45 M€
CCI LOCAUX MARTROI	1,40 M€
UNIVERSITE MADELEINE MANDAT	1,30 M€
PLH REQUAL OPAH RU CARMES	1,20 M€
PPI COURANT TRANSPORTS	1,18 M€
MATERIELS SPECIFIQUES ASSAINISSEMENT	1,02 M€
ECOLE AGRO PARIS TECH	1,00 M€
@GREENTECH ORLEANS	0,96 M€
TRAVAUX USINE DECARBONATATION	0,96 M€
AMENAGEMENT AIRE GRANDS PASSAGES	0,93 M€
ZAC DES CHATELLIERS	0,91 M€
PRGM TRAVX PARCS AFFERMAGES	0,90 M€
PLAN CLIMAT	0,85 M€
BD METROPOLITAIN LIBERA/TANGENTIELLE	0,80 M€
ZAE DE LA SOURCE/BUFFON	0,80 M€
PLH18 POL VIL ANRU SOURCE	0,78 M€
ITINERAIRE CYCLABLE	0,75 M€
BACS	0,71 M€
AMENAGEMENT SITE DES GROUES	0,69 M€
INVESTISSEMENT DIVERS STEP LA SOURCE	0,67 M€
POLE 45	0,67 M€
BENNES COLLECTE	0,66 M€
TRU SBR SECTEUR ST LOUP	0,66 M€
REHABILITATION RESEAU BASSIN PR MAT EXPLOIT	0,60 M€
PARC DE LOIRE - FIL LOIRE	0,55 M€
CONVERSION ELECT PARC BUS	0,54 M€
STEP LA CHAPELLE	0,53 M€
GARE D'ORLEANS ARRET MINUTE	0,52 M€
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET BUREAU - GESTION DES DECHETS	0,52 M€
ACQUISITION ET AMENAGEMENT ESPACE ST MARC	0,50 M€

Globalement, Orléans Métropole est majoritairement financée par les entreprises



Les autres recettes de tarification (24 M€) concernent principalement :

- Les recettes accessoires d'eau et d'assainissement (locations compteurs, taxes et prestations diverses)
- La taxe de séjour
- Les loyers encaissés
- Les recettes du crématorium
- Les recettes de mise à disposition de services
- Les redevances de DSP
- Les travaux de voirie refacturés

La capacité d'autofinancement (épargne nette) est obtenue par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement additionnées du montant de remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement). Les budgets annexes du Parc Technologique Orléans Charbonnière et des ZAC en régie (production des terrains en vue de leur commercialisation) sont exclus des calculs effectués ci-après.

CUMUL 10 budgets (hors PTOC/ZAC)	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes de gestion courantes	391,1 M€	386,3 M€	394,9 M€	8,6 M€
- Dépenses de gestion courantes	298,7 M€	308,8 M€	302,4 M€	-6,4 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>92,4 M€</b>	<b>77,5 M€</b>	<b>92,4 M€</b>	<b>14,9 M€</b>
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	8,4 M€	7,7 M€	7,1 M€	-0,6 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,8 M€	0,7 M€	0,4 M€	-0,3 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	1,8 M€	1,6 M€	0,2 M€	-1,3 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>85,0 M€</b>	<b>70,6 M€</b>	<b>85,1 M€</b>	<b>14,5 M€</b>
+ Attribution invt	10,7 M€	10,7 M€	10,7 M€	0,0 M€
<b>Epargne brute corrigée</b>	<b>95,7 M€</b>	<b>81,4 M€</b>	<b>95,8 M€</b>	<b>14,5 M€</b>
- Remboursement de capital	49,0 M€	45,7 M€	49,7 M€	4,0 M€
<b>Epargne nette / Autofinancement</b>	<b>46,7 M€</b>	<b>35,7 M€</b>	<b>46,1 M€</b>	<b>10,5 M€</b>

L'épargne brute corrigée (intégrant l'attribution de compensation d'investissement) atteint 95,8 M€ en 2021 contre 81,4 M€ en 2020.

**Après prise en compte du remboursement du capital de la dette, l'épargne disponible consolidée atteint 46,1 M€ en progression de 10,5 M€ par rapport à 2020.**

Cette augmentation est principalement liée à :

- Evolution des recettes fiscales et compensations : 2,9 M€
  - Fraction de TVA en remplacement de la TH : 2 M€
  - CVAE : 0,9 M€
- L'évolution de la répartition des recettes fiscales : 0,7 M€
  - baisse du taux de TEOM : - 10,9 M€
  - évolution du taux de taxe foncière : + 17,8 M€
  - baisse du tarif de redevance assainissement : - 6,2 M€
- La baisse des subventions aux budgets annexes : -5,4 M€
  - Budget Transports : -4,5 M€



- o Budget Pépinières : -0,7 M€
- o Budget CFA : -0,2 M€

L'encours de la dette globale est constitué des emprunts souscrits pour financer les investissements du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes.

En 2021, 85 M€ d'emprunts nouveaux ont permis de financer près de 171 M€ de projets d'investissement.

Dans ces conditions, compte tenu des remboursements de capital intervenus en 2021 et à périmètre constant, l'encours de la dette globale s'établit à 631 M€ contre 597 M€ au 31 décembre 2020.

La dette du budget transport représente 37% de l'encours global, celle du budget principal (y/c dette espace public et port fluvial) 54%, et celle du budget assainissement 3%.

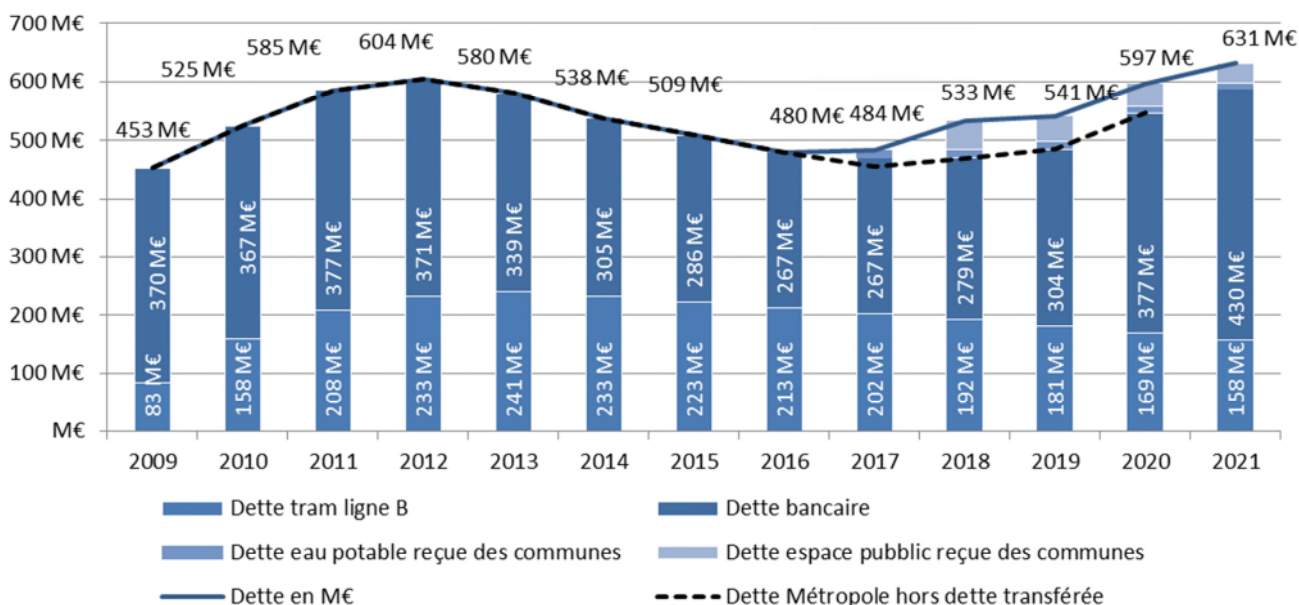
L'encours global de dette (y compris dette reçue des communes) s'établit ainsi à 631 M€ au 31/12/2021.

### Evolution de la dette globale

En millions d'€ au 31/12/n	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budget principal	168 M€	156 M€	156 M€	174 M€	194 M€	266 M€	309 M€
Budget principal - Rachat UTOM et fumées	17 M€	13 M€	9 M€	5 M€	0 M€	0 M€	0 M€
B. Transport	277 M€	259 M€	250 M€	240 M€	242 M€	235 M€	235 M€
B. Assainissement	33 M€	30 M€	28 M€	25 M€	23 M€	21 M€	18 M€
B. Eau potable							1 M€
B. PTOC	6 M€	6 M€	5 M€	5 M€	6 M€	6 M€	5 M€
B. CFA	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€
B. Pépinières	5 M€	12 M€	18 M€	19 M€	20 M€	19 M€	18 M€
B. Port	3 M€	3 M€	2 M€	2 M€	(*)	(*)	(*)
<b>Dette bancaire</b>	<b>509 M€</b>	<b>480 M€</b>	<b>469 M€</b>	<b>471 M€</b>	<b>485 M€</b>	<b>547 M€</b>	<b>587 M€</b>
Dette eau potable reçue des communes			14 M€	14 M€	13 M€	12 M€	11 M€
Dette espace public reçue des communes				49 M€	44 M€	38 M€	33 M€
<b>Dette globale</b>	<b>509 M€</b>	<b>480 M€</b>	<b>484 M€</b>	<b>533 M€</b>	<b>541 M€</b>	<b>597 M€</b>	<b>631 M€</b>

(\*) le budget annexe port fluvial a été clôturé au 31/12/2018 - la dette afférente est intégrée au B Principal

### Evolution de l'encours de la dette globale



La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette à l'épargne brute. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette.



A l'issue de l'exercice 2021, la capacité de désendettement d'Orléans Métropole, tous budgets confondus, s'établit à 7,4 ans (encours de dette / épargne brute corrigée).

La capacité de désendettement d'Orléans Métropole reste inférieure à 10 années, signe d'une situation financière encore maîtrisée.

## LE BUDGET PRINCIPAL

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-227,787 M€	-220,725 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	255,245 M€	265,172 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27,458 M€</b>	<b>44,446 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,888 M€	0,666 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMUL DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28,346 M€</b>	<b>45,113 M€</b>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-167,858 M€	-171,101 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	184,988 M€	156,143 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17,130 M€</b>	<b>-14,958 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-38,976 M€	-21,367 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMUL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-21,846 M€</b>	<b>-36,325 M€</b>

2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-347,040 M€	-332,793 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	120,727 M€	120,108 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	220,000 M€	210,000 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-6,313 M€</b>	<b>-2,685 M€</b>

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	-28,159 M€	-39,010 M€
RETRAITEMENT COMPTABILISATION ICNE ANTERIEURS (NON BUDGETAIRE)	0,479 M€	0,000 M€
<b>PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST. RETRAITEE</b>	<b>-27,680 M€</b>	<b>-39,010 M€</b>
<b>RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)</b>	<b>0,666 M€</b>	<b>6,103 M€</b>

En fonctionnement, le montant des recettes s'élève à 265,172 M€, pour 220,725 M€ de dépenses. Considérant la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 pour 0,666 M€, l'excédent cumulé de fonctionnement, disponible avant affectation des résultats, s'élève à 45,113 M€.

En investissement, le montant des recettes s'élève à 156,143 M€, pour 171,101 M€ de dépenses. Après reprise du déficit antérieur de 21,367 M€, le déficit cumulé d'investissement s'établit à 36,325 M€.

Après prise en compte des reports d'investissement à hauteur de 332,793 M€ en dépenses et 330,108 M€ en recettes, la section d'investissement présente un besoin d'affectation de 39,010 M€, qui sera prélevé sur le résultat de la section de fonctionnement.

Dans ce contexte, l'excédent de fonctionnement sera affecté pour 39,010 M€ au financement de la section d'investissement, et 6,103 M€ seront repris en fonctionnement.

## Recettes de fonctionnement

En 2021, les recettes de gestion du budget principal s'élèvent à 257,6 M€ en augmentation de 11,4 M€ par rapport à 2020 (+ 4,6 %).

Recettes en millions d'€	Budget primitif 2021	Compte administratif 2021	Pour mémoire CA 2020
<b>(1) Recettes de gestion</b>	<b>250,2</b>	<b>257,5</b>	<b>246,3</b>
. Produit de la fiscalité directe	184,7	188,0	169,0
dt impôt économique (dt comp.et rôles suppl.)	125,0	130,2	129,6
Compensations (ZFU, part recettes, supp part salaires)	33,4	39,5	34,0
CFE	37,0	33,4	39,1
CVAE	27,2	28,6	27,9
FNGIR	14,2	14,2	14,2
DCRTP	6,5	7,3	7,3
Tascom	4,8	4,8	5,1
Rôles suppl. / compl. CFE	0,8	1,2	0,9
IFER	1,1	1,1	1,0
dt taxe d'habitation , taxes foncières (y/c comp. et rôles suppl.)	59,7	25,5	39,4
TH TF TFNB	57,9	25,0	37,4
Compensations TH TF	1,6	0,3	1,6
Rôles suppl. / compl. TH TF	0,2	0,3	0,3
dt fraction compensatoire de la TFPB et TH sur résidences principales	0,0	32,3	0,0
. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (yc rôles)	22,5	22,3	33,2
. Dotation d'intercommunalité	8,0	8,1	8,0
. Recettes de facturation	20,3	22,2	18,6
. Subventions, participations, FCTVA	4,6	5,3	7,4
. Participation des budgets annexes	2,0	1,4	1,5
. Autres recettes courantes	8,1	10,2	8,7
<b>(2) Recettes financières et exceptionnelles (dt cessions)</b>	<b>0,0</b>	<b>1,3</b>	<b>2,9</b>
<b>Recettes réelles (3 = 1+2)</b>	<b>250,2</b>	<b>258,8</b>	<b>249,1</b>
<b>(4) Recettes d'ordre</b>	<b>6,8</b>	<b>6,4</b>	<b>6,1</b>
<b>(5) Résultat reporté N-1</b>			
<b>Total recettes de l'exercice (3+4+5)</b>	<b>257,1</b>	<b>265,2</b>	<b>255,2</b>

L'évolution des recettes s'explique essentiellement par :

- l'évolution des produits des impôts, taxes et compensations (+8,2 M€) avec :
  - la perception de la fraction compensatoire de la TFPB et TH sur les résidences principales (+ 32,3 M€) qui compense la perte de recettes de TH (- 30,3 M€) suite à la réforme fiscale concernant la suppression de la TH ;
  - la taxe foncière (+17,9 M€) compensée par une baisse de la recette de TEOM (-10,9 M€) et une baisse de redevance d'assainissement enregistrée sur le budget annexe pour 6,2 M€ ;
  - les compensations fiscales progressent de +5,5 M€ en contrepartie de la baisse de la CFE (-5,7 M€) en lien avec la réforme des valeurs locatives des locaux industriels ;
  - la CVAE (+0,7 M€) ;
  - les compensations de TH et TF (-1,3 M€).
- l'augmentation des recettes de tarification (+ 3,7 M€) : progression des recettes de valorisation des déchets (+ 2,3 M€), des redevances pour les antennes téléphoniques (+ 0,5 M€), des refacturations de travaux dans le cadre du règlement de voirie (+ 0,5 M€), des recettes de la SPL Orléans Val de Loire Tourisme (+ 0,1 M€), ainsi que les recettes concernant les biens partagés avec les communes (+ 0,3 M€).
- la hausse des autres recettes de gestion courante (+ 1,6 M€) avec une recette exceptionnelle de clôture de la ZAC du Champ Rouge (+ 2,1 M€) atténuée par la redevance de la DSP du Zénith qui diminue de 0,5 M€ (effet Covid).
- la baisse des subventions et participations (- 2,1 M€) : en 2020 la Métropole avait perçu des subventions exceptionnelles en lien avec la crise sanitaire (participation de la Ville d'Orléans pour 1 M€ et du Département pour 0,2 M€ au titre de l'aide aux TPE) et des subventions de l'Etat pour l'achat des masques (0,4 M€). La part de subvention des recettes de gestion des déchets, désormais perçue par le délégataire, diminue de 0,8 M€.

## Dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de gestion du budget principal s'élèvent à 204,2 M€, en diminution de 6,7 M€ par rapport à 2020 (-3,2 %), évolution imputable pour l'essentiel à des dépenses exceptionnelles constatées en 2020 au titre de la crise sanitaire de la Covid-19, non reconduites en 2021 et détaillées infra.

Dépenses en millions d'€	Budget primitif 2021	Compte administratif 2021	pour mémoire CA 2020
<b>(1) Dépenses de gestion</b>	<b>219,8</b>	<b>204,2</b>	<b>210,9</b>
. Reversements de fiscalité aux communes	54,5	54,5	54,5
Attribution de compensation	50,8	50,8	50,8
Dotation de solidarité	3,8	3,8	3,8
. Autres reversements de fiscalité	2,3	1,8	2,2
FPIC	2,1	1,7	1,6
Autres reversements	0,2	0,0	0,6
. Charges de personnel	58,4	56,8	57,3
. Charges à caractère général	50,8	46,7	45,2
. Subventions fonctionnement-Autres charges	14,6	14,4	16,5
. Subventions versées aux b. annexes	25,9	16,5	21,9
. Contribution SDIS	13,3	13,5	13,3
<b>(2) Intérêts de la dette - Frais financiers</b>	<b>5,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>
<b>(3) Charges exceptionnelles</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total dépenses réelles (4) = 1+2+3</b>	<b>225,2</b>	<b>207,1</b>	<b>214,00</b>
<b>(5) Dépenses d'ordre</b>	<b>31,8</b>	<b>13,6</b>	<b>13,8</b>
<b>Total dépenses de l'exercice 4+5</b>	<b>257,1</b>	<b>220,7</b>	<b>227,8</b>

L'évolution des dépenses est principalement liée :

- la baisse des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes Transport (- 4,5 M€) et Pépinières (- 0,7 M€), avec le redressement de la recette de versement mobilité bien que les recettes voyageurs ne soient pas revenues à leur niveau de 2019 et la fin des dispositifs d'exonérations exceptionnelles de loyers dans les pépinières ;
- au dégrèvement exceptionnel de la CFE (- 0,550 M€) versée en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire et non reconduit en 2021 ;
- à la diminution des subventions de fonctionnement (- 2 M€) avec principalement et notamment les subventions exceptionnelles de soutien aux commerçants versées en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire non reconduites en 2021 (- 2,1 M€);
- la diminution des achats de masques et gel (- 1,2 M€).

Ces baisses de dépenses sont néanmoins atténuées par :

- une augmentation des dépenses de gestion des déchets (+ 1,5 M€) ;
- la progression des dépenses au titre du règlement de voirie (+ 0,5 M€) compensée par des recettes équivalentes ;
- les dépenses dans le cadre du Festival de Loire 2021 (+ 0,4 M€) ;

## Dépenses d'investissement

Dépenses en millions d'euros	Compte administratif 2020	Budget primitif 2021	Compte administratif 2021	Restes à réaliser 2021 sur 2022
<b>(1) Dépenses réelles</b>	<b>161,423</b>	<b>151,642</b>	<b>162,833</b>	<b>332,793</b>
. Dépenses d'équipement	127,216	114,849	122,033	160,966
. Avances et acomptes versés	5,788	2,500	7,136	162,270
. Op. pour cpte de tiers (aides à la pierre...)	0,957	0,620	0,237	6,898
. Remboursement d'emprunt	24,482	30,578	29,014	0,000
. Refinancement dette / Gestion dette	0,000	0,000	0,000	0,000
. Taxe d'aménagement	2,934	3,000	4,350	2,650
. Autres dépenses	0,048	0,095	0,064	0,010
<b>(2) Dépenses d'ordre</b>	<b>6,435</b>	<b>9,837</b>	<b>8,268</b>	
<b>Total dépenses de l'exercice (1+2)</b>	<b>167,858</b>	<b>161,479</b>	<b>171,101</b>	<b>332,793</b>

En 2021, le niveau des dépenses d'équipement du budget principal reste élevé et atteint 122 M€ (127 M€ en 2020), les restes à réaliser qui viendront s'ajouter au budget 2022 s'établissent quant à eux à 333 M€.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 29,015 M€.

## Recettes d'investissement

Recettes en millions d'euros	Budget primitif 2021	Crédits ouverts 2021	Compte administratif 2021	Restes à réaliser 2021 sur 2022
<b>(1) Recettes définitives</b>	<b>126,034</b>	<b>464,880</b>	<b>111,952</b>	<b>323,690</b>
. Subventions d'investissement	12,810	96,898	24,386	73,391
. Amendes de police	2,190	1,579	1,086	0,490
. Fonds de compens. de la TVA	16,700	52,100	12,460	39,505
. Recettes d'emprunt	88,740	302,898	67,000	210,000
. Participations et immo.financières	0,006	0,306	0,001	0,300
. Refinancement de dette / Gestion de dette	0,000	0,000	0,000	0,000
. Avances et acomptes versés	0,000	0,000	0,000	0,000
. Taxe aménagement	3,000	7,000	6,876	0,000
. Autres recettes	2,588	4,099	0,142	0,005
<b>(2) Affectation N-1</b>	<b>0,000</b>	<b>27,680</b>	<b>27,680</b>	<b>0,000</b>
<b>(3) Opérations p/c de tiers</b>	<b>0,620</b>	<b>7,656</b>	<b>0,949</b>	<b>6,418</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>126,653</b>	<b>500,216</b>	<b>140,580</b>	<b>330,108</b>
<b>(4) Recettes d'ordre</b>	<b>34,825</b>	<b>38,814</b>	<b>15,563</b>	
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>161,479</b>	<b>539,030</b>	<b>156,143</b>	<b>330,108</b>

Au 31/12/2021, les recettes réelles engagées (hors emprunt et affectation N-1) s'élèvent à 166 M€, dont 45,9 M€ ont fait l'objet d'un titre sur l'exercice.

67 M€ d'emprunts nouveaux ont été mobilisés sur l'exercice 2021 et les emprunts reportés s'établissent à 210 M€.

## Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (épargne disponible) est obtenue en retranchant des recettes réelles de fonctionnement, la totalité des dépenses réelles de fonctionnement, ainsi que le montant du remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement).

BUDGET PRINCIPAL	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes courantes de fonctionnement	239,93 M€	247,87 M€	246,03 M€	257,47 M€
- Dépenses courantes de gestion	194,00 M€	199,27 M€	210,91 M€	204,18 M€
dont subvention versée au budget Transports	15,90 M€	9,50 M€	17,50 M€	13,00 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>45,93 M€</b>	<b>48,60 M€</b>	<b>35,13 M€</b>	<b>53,29 M€</b>
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	3,95 M€	3,36 M€	3,05 M€	2,88 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,00 M€	0,13 M€	0,05 M€	0,03 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,02 M€	0,03 M€	0,23 M€	0,16 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>42,01 M€</b>	<b>45,14 M€</b>	<b>32,27 M€</b>	<b>50,55 M€</b>
Attribution compensation invt reçue	10,49 M€	10,72 M€	10,72 M€	10,72 M€
<b>Epargne brute corrigée</b>	<b>52,49 M€</b>	<b>55,86 M€</b>	<b>42,98 M€</b>	<b>61,27 M€</b>
- Remboursement de capital	25,19 M€	26,65 M€	24,48 M€	29,01 M€
<b>Epargne nette / Autofinancement</b>	<b>27,31 M€</b>	<b>29,21 M€</b>	<b>18,50 M€</b>	<b>32,26 M€</b>

En 2021, l'épargne brute (y compris attribution de compensation d'investissement) s'élève à 61,3 M€ et l'épargne nette à 32,3 M€.

L'épargne disponible du budget principal présente une augmentation de 13,8 M€ qui s'explique principalement par :

- Evolution des recettes fiscales et compensations : 2,9 M€
  - Fraction de TVA en remplacement de la TH : 2 M€
  - CVAE : 0,9 M€
- L'évolution de la répartition des recettes fiscales : 6,9 M€
  - baisse du taux de TEOM : - 10,9 M€
  - évolution du taux de taxe foncière : + 17,8 M€
- La baisse des subventions aux budgets annexes : -5,4 M€
  - Budget Transports : -4,5 M€
  - Budget Pépinières : -0,7 M€
  - Budget CFA : -0,2 M€

En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2021 (340 M€) à l'épargne brute (incluant l'attribution de compensation d'investissement) dégagée au compte administratif, la capacité de désendettement s'établit à 6,8 ans en 2021.

## LES BUDGETS ANNEXES

Orléans Métropole dispose de 11 budgets annexes au 31/12/2021. Il est présenté ci-après les budgets dont le financement repose majoritairement sur une taxe ou redevance (budget assainissement et eau) ainsi que sur le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (budgets transports, CFA, pépinières et parc floral).

### Le budget annexe Assainissement

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-17,994 M€	-17,658 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	30,688 M€	25,029 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12,694 M€</b>	<b>7,372 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	4,992 M€	11,195 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17,686 M€</b>	<b>18,567 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-15,471 M€	-17,565 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	25,500 M€	11,528 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10,029 M€</b>	<b>-6,037 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-2,682 M€	7,347 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7,347 M€</b>	<b>1,310 M€</b>
2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-15,465 M€	-15,459 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	1,628 M€	1,573 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1		0,000 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-13,838 M€</b>	<b>-13,885 M€</b>
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	6,491 M€	12,575 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	11,195 M€	5,992 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 25,029 M€ pour un total de dépenses de 17,658 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 7,372 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 pour 11,195 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 18,567 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 11,528 M€ pour un total de dépenses de 17,565 M€, le résultat courant présente un déficit de 6,037 M€. Après reprise de l'excédent antérieur de 7,347 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en excédent de 1,310 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 15,459 M€ en dépenses et à 1,573 M€ en recettes. Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 12,575 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement.

Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 5,992 M€.

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé en 2021. L'endettement du budget annexe s'élève ainsi à 18,189 M€ fin 2021, en diminution de 2,37 M€ par rapport à 2020.

En 2021, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 8,174 M€.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	29,453 M€	23,826 M€	-5,627 M€
- Dépenses courantes de gestion	13,148 M€	12,806 M€	-0,341 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>16,306 M€</b>	<b>11,020 M€</b>	<b>-5,285 M€</b>
- Intérêts	0,286 M€	0,249 M€	-0,037 M€
- Charges exceptionnelles	0,321 M€	0,229 M€	-0,092 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,039 M€	0,006 M€	-0,315 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>15,738 M€</b>	<b>10,548 M€</b>	<b>-5,190 M€</b>
- Remboursement de capital	2,410 M€	2,374 M€	-0,037 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>13,327 M€</b>	<b>8,174 M€</b>	<b>-5,153 M€</b>

La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette en fin d'exercice à l'épargne brute dégagée. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette. En rapportant



l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2021 (18,19 M€) à l'épargne brute engagée au compte administratif (10,548 M€), la capacité de désendettement s'établit à 1,7 an fin 2021.

## Le budget annexe Transport

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-82,214 M€	-81,929 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	92,629 M€	94,336 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10,415 M€</b>	<b>12,407 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,590 M€	1,141 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11,005 M€</b>	<b>13,548 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-28,465 M€	-37,555 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	33,229 M€	36,946 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4,763 M€</b>	<b>-0,609 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-14,614 M€	-9,851 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-9,851 M€</b>	<b>-10,459 M€</b>
2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-50,782 M€	-37,462 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	8,868 M€	5,489 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	41,900 M€	31,973 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,013 M€</b>	<b>0,000 M€</b>
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	9,864 M€	10,459 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	1,141 M€	3,088 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes de l'exercice 2021 s'élève à 94,336 M€ pour un montant total de dépenses de 81,929 M€, le résultat courant de fonctionnement s'élève donc à 12,407 M€. Après reprise du résultat de 2020 (1,141 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 13,548 M€.

En investissement, le montant total des recettes d'investissement s'élève à 36,946 M€ pour un montant total de dépenses de 37,555 M€. Dans ce contexte, le résultat courant d'investissement présente un déficit de 0,609 M€. Après reprise du déficit antérieur de 9,851 M€, le déficit cumulé d'investissement s'établit à 10,459 M€.

La prise en compte des reports d'investissement pour 37,462 M€ tant en dépenses qu'en recettes fait apparaître un besoin d'affectation de 10,459 M€, qui sera prélevé sur le résultat de la section de fonctionnement.

Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement repris sur l'exercice 2022 s'élève à 3,088 M€.

En 2021, 17 M€ d'emprunts nouveaux ont été souscrits pour financer les investissements. Au 31 décembre 2021, l'encours de dette du budget annexe Transports s'établit à 235,4 M€ contre 234,8 M€ fin 2020.

En 2021, la capacité d'autofinancement du budget annexe, équilibré par une subvention du budget principal s'établit à 2,793 M€.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	91,275 M€	94,183 M€	2,908 M€
- Dépenses courantes de gestion	71,810 M€	71,555 M€	-0,255 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>19,465 M€</b>	<b>22,628 M€</b>	<b>3,163 M€</b>
- Intérêts	3,874 M€	3,530 M€	-0,344 M€
- Charges exceptionnelles	0,021 M€	0,000 M€	-0,021 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	1,276 M€	0,075 M€	0,054 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>16,846 M€</b>	<b>19,173 M€</b>	<b>2,327 M€</b>
- Remboursement de capital	16,756 M€	16,380 M€	-0,376 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,090 M€</b>	<b>2,793 M€</b>	<b>2,703 M€</b>



## Le budget annexe Pépinières

Orléans Métropole gère trois pépinières situées à Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Olivet ainsi que le LAB'O, un accélérateur d'innovation.

La gestion quotidienne des pépinières et des Lab'O est assurée par l'association Orléans Pépinières dans le cadre d'un marché public de prestations et de services qui est arrivé à échéance au premier trimestre 2021. Après le lancement d'une consultation, l'association Orléans Pépinières a été reconduite dans ses missions pour une durée de quatre ans pour un montant global de 3,123 M€ intégrant désormais la gestion du nouvel incubateur, l'Agreen LAB'O.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-2,117 M€	-2,231 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,217 M€	2,978 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1,100 M€</b>	<b>0,747 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,061 M€	0,019 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1,161 M€</b>	<b>0,766 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-1,865 M€	-1,564 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,716 M€	1,983 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,149 M€</b>	<b>0,419 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,992 M€	-1,140 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1,140 M€</b>	<b>-0,722 M€</b>
2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,032 M€	-0,257 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,000 M€	0,257 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,030 M€	0,000 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,002 M€</b>	<b>0,000 M€</b>
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	1,142 M€	0,722 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,019 M€	0,044 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 2,978 M€ pour un total de dépenses de 2,231 M€, présentant un résultat courant de 0,747 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2020 (0,019 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,766 M€.

En investissement, les recettes s'élèvent à 1,983 M€ pour 1,564 M€ de dépenses, faisant apparaître un excédent d'investissement de 0,419 M€. Après reprise du résultat antérieur 2020 (-1,140 M€), le déficit cumulé d'investissement s'établit à 0,722 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,257 M€ tant en dépenses qu'en recettes.

Dans ce contexte, le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 0,722 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement.

Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 0,044 M€.

En 2021, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit. L'encours de dette du budget annexe s'établit à 17,740 M€.

La capacité d'autofinancement correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice. En 2021, l'autofinancement s'élève à 0,024 M€.

BUDGET ANNEXE PEPINIÈRES	CA 2020	CA 2021	EVOL.
Recettes courantes de fonctionnement	2,992 M€	2,753 M€	-0,239 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,253 M€	1,374 M€	0,121 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1,739 M€</b>	<b>1,379 M€</b>	<b>-0,360 M€</b>
- Intérêts (CT + LT)	0,167 M€	0,156 M€	-0,011 M€
- Charges exceptionnelles	0,003 M€	0,004 M€	0,001 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>1,569 M€</b>	<b>1,218 M€</b>	<b>-0,351 M€</b>
- Remboursement de capital (hors RA)	1,234 M€	1,195 M€	-0,039 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,335 M€</b>	<b>0,024 M€</b>	<b>-0,312 M€</b>

## Le budget annexe Centre de Formation des Apprentis

Le CFA a pour mission de développer une offre de formation en lien avec le secteur économique du bassin d'emploi dans le cadre de la réforme de l'apprentissage avec un financement par des Opérateurs de Compétences (OPCO) et non plus par la Région.

Malgré le contexte sanitaire incertain avec un impact sur le recrutement d'apprentis par les entreprises, le budget 2021 a permis de maintenir les formations récemment créées dans les métiers du commerce (Bachelor), des services à la personne (Titre Professionnel) et de l'industrie (BTS Maintenance des Systèmes de Production Option Agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétique).

2021 a permis la mise en place de plusieurs sessions de formation à destination des salariés des entreprises dans le secteur de la fibre optique.

Le CFA a pu poursuivre l'évolution de son offre de formation par l'action du développeur, ainsi que celle du responsable de la formation continue et du processus qualité, recrutés en 2018, avec une très nette augmentation des recettes liées à la formation continue. La création d'un poste de « responsable communication » est venue étoffer le pôle commercial du CFA afin d'affronter la concurrence nouvelle, induite par la réforme de l'apprentissage.

Les résultats sont au rendez-vous avec une augmentation des effectifs à la rentrée de septembre 2021 de 7.8%.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-3,314 M€	-3,697 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,306 M€	3,707 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-0,009 M€</b>	<b>0,010 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,209 M€	0,146 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMUL DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,201 M€</b>	<b>0,155 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-0,280 M€	-0,195 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,123 M€	0,280 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-0,158 M€</b>	<b>0,086 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	0,168 M€	0,011 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMUL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,011 M€</b>	<b>0,096 M€</b>
2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,072 M€	-0,109 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,007 M€	0,034 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,000 M€	0,000 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,065 M€</b>	<b>-0,075 M€</b>
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	0,055 M€	0,000 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,146 M€	0,155 M€

En fonctionnement, le total des recettes courantes de l'exercice s'élève à 3,707 M€ pour 3,697 M€ de dépenses, induisant un excédent de fonctionnement de 0,010 M€ et un excédent de 0,155 M€ après reprise du résultat 2020 de 0,146 M€.

En investissement, le total des recettes courantes s'élève à 0,280 M€ pour 0,195 M€ de dépenses. Après reprise de l'excédent antérieur (0,011 M€), la section d'investissement présente un excédent de 0,096 M€.

En investissement, le total des recettes courantes s'élève à 0,280 M€ pour 0,195 M€ de dépenses.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,109 M€ en dépenses et à 0,007 M€ en recettes. Le résultat final d'investissement ne fait apparaître aucun besoin d'affectation. Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 0,155 M€.

L'encours de dette du budget annexe CFA s'élève à 0,575 M€ au 31/12/2021.

BUDGET CFA	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	3,291 M€	3,690 M€	0,399 M€
- Dépenses courantes de gestion	3,212 M€	3,543 M€	0,331 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,079 M€</b>	<b>0,147 M€</b>	<b>0,068 M€</b>
- Intérêts	0,009 M€	0,008 M€	-0,001 M€
- Charges exceptionnelles	0,000 M€	0,050 M€	0,050 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)			0,000 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,070 M€</b>	<b>0,088 M€</b>	<b>0,018 M€</b>
- Remboursement de capital	0,040 M€	0,040 M€	0,000 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,030 M€</b>	<b>0,048 M€</b>	<b>0,018 M€</b>

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,048 M€.

## Le budget annexe Eau

Le budget annexe eau potable est assujéti au régime général de la TVA : les crédits sont inscrits HT et l'intégralité de la TVA affectant le fonctionnement et l'investissement est récupérée par la voie fiscale.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-7,730 M€	-8,181 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	10,091 M€	9,760 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2,361 M€</b>	<b>1,579 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	2,634 M€	0,029 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4,995 M€</b>	<b>1,608 M€</b>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-4,174 M€	-7,776 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6,054 M€	7,543 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1,880 M€</b>	<b>-0,233 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-3,031 M€	-1,151 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1,151 M€</b>	<b>-1,384 M€</b>

2/ REPORTS EN N+1	CA 2020	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-5,800 M€	-4,722 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,285 M€	0,307 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	1,700 M€	4,415 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-3,815 M€</b>	<b>0,000 M€</b>

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CA 2020	CA 2021
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	4,966 M€	1,384 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,029 M€	0,224 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 9,760 M€ pour un total de dépenses de 8,181 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1,579 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 pour 0,029 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 1,608 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 7,543 M€ pour un total de dépenses de 7,776 M€, le résultat courant présente un déficit de 0,233 M€. Après reprise du déficit antérieur de 1,151 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en déficit de 1,384 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 4,722 M€ tant en dépenses qu'en recettes.

Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 1,384 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 0,224 M€.

En 2021, un emprunt nouveau a été souscrit pour 1 M€. Au 31 décembre 2021, l'encours de dette du budget annexe Eau Potable s'établit à 12,222 M€.

En 2021, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 2,139 M€.

BUDGET ANNEXE EAU	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	10,084 M€	9,739 M€	-0,345 M€
- Dépenses courantes de gestion	5,851 M€	6,455 M€	0,604 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4,234 M€</b>	<b>3,284 M€</b>	<b>-0,949 M€</b>
- Intérêts	0,346 M€	0,321 M€	-0,025 M€
- Charges exceptionnelles	0,269 M€	0,095 M€	-0,174 M€
+ Produits exceptionnels (hors cession)	0,007 M€	0,003 M€	-0,266 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>3,625 M€</b>	<b>2,871 M€</b>	<b>-0,754 M€</b>
- Remboursement de capital	0,777 M€	0,732 M€	-0,045 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>2,848 M€</b>	<b>2,139 M€</b>	<b>-0,709 M€</b>

En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2021 (12,222 M€) à l'épargne brute dégagée au compte administratif (2,871 M€), la capacité de désendettement s'établit à 4,3 ans fin 2021.

## Le budget annexe Parc Floral

Le Parc Floral, labellisé « jardin remarquable » pour son intérêt culturel, botanique et esthétique, constitue à la fois un site touristique contribuant au rayonnement du territoire et un espace naturel vert de proximité (comportant notamment une dimension préservation et expérimentation botanique), il est devenu de compétence métropolitaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Historiquement cofinancé par le Département du Loiret, il a connu le désengagement progressif du Département avec un premier impact sur le budget 2019, jusqu'à un désengagement total à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Site le plus fréquenté du Loiret et vitrine de l'excellence végétale et horticole de notre territoire, le Parc Floral de La Source figure parmi les sites reconnus d'envergure métropolitaine. Il a à cœur de sans cesse se renouveler et voit chaque année fleurir de nouveaux jardins thématiques. Le Parc Floral programme chaque année des animations pour le grand public : Salon des Arts du Jardin, Fête de l'Automne, week-end thématiques, conférences, spectacles nocturnes, spectacles jeune public et ateliers pédagogiques pour les scolaires et centres de loisirs.

Le Parc Floral est aussi un parc de loisirs (aires de jeux, rosales et mini-golf) et un parc animalier où les visiteurs peuvent découvrir une mini-ferme et ses animaux domestiques de proximité, des oiseaux tropicaux dont les flamands roses du Chili et l'emblématique serre aux papillons exotiques.

Enfin, le Parc Floral peut aussi être privatisé tout ou partie (avec location d'un auditorium de 40 places) pour l'accueil de séminaires et d'entreprises.

La continuité de la crise sanitaire a eu également un impact important sur l'activité du Parc Floral en 2021. En effet, en 2021 il a accueilli 98 932 visiteurs, alors qu'avant la crise sanitaire en 2019, plus de 126 000 visiteurs avaient franchi ses portes.

1/ RESULTATS COURANTS	CA 2020	CA 2021
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-1,646 M€	-1,736 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1,528 M€	1,613 M€
<b>RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-0,118 M€</b>	<b>-0,123 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,275 M€	0,157 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,157 M€</b>	<b>0,033 M€</b>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-0,278 M€	-0,459 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,604 M€	0,641 M€
<b>RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,326 M€</b>	<b>0,182 M€</b>
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,078 M€	0,248 M€
<b>RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,248 M€</b>	<b>0,430 M€</b>
<b>2/ REPORTS EN N+1</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,070 M€	-0,332 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1		0,040 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1		0,000 M€
<b>SOLDE DES REPORTS</b>	<b>-0,070 M€</b>	<b>-0,292 M€</b>
<b>3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	0,000 M€	0,000 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,157 M€	0,033 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 1,613 M€ pour un total des dépenses de 1,736 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à -0,123 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2020 (0,157 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,033 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 0,641 M€ pour un total de dépenses de 0,459 M€, le résultat courant présente un excédent de 0,182 M€. Après reprise du résultat antérieur 2020 (0,248 M€), l'excédent cumulé d'investissement s'établit à 0,430 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,332 M€ en dépenses et à 0,040 M€ en recettes. Le résultat final d'investissement ne fait apparaître aucun besoin d'affectation. Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 0,033 M€.

Le budget annexe Parc Floral ne présente aucun encours de dette.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,055 M€ en augmentation par rapport à 2020 (+ 0,049 M€).

BUDGET ANNEXE PARC FLORAL	CA 2020	CA 2021	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	1,518 M€	1,590 M€	0,072 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,511 M€	1,534 M€	0,023 M€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>0,007 M€</b>	<b>0,056 M€</b>	<b>0,049 M€</b>
- Intérêts	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
- Charges exceptionnelles	0,000 M€	0,001 M€	0,001 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
<b>Epargne brute</b>	<b>0,007 M€</b>	<b>0,055 M€</b>	<b>0,049 M€</b>
- Remboursement de capital	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
<b>Epargne nette</b>	<b>0,007 M€</b>	<b>0,055 M€</b>	<b>0,049 M€</b>